



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2020

Avis d'impôt établi en 2021

AVIS_IR_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP GENNEVILLIERS
177 AV GABRIEL PERI BP219
92237 GENNEVILLIERS CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 03 40 720 259 278

Référence de l'avis : 21 92 0168982 46

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

APPT 67 ETAGE 12 BAT A
2 ALL EDOUARD MANET

92230 GENNEVILLIERS

Numéro FIP : 921 67 70 9052858789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 06/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 92045

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

SIP GENNEVILLIERS
SAID GENNEVILLIERS-VILLENEUVE-LA-G.
177 AVE GABRIEL PERI
92237 GENNEVILLIERS CEDEX BP219

* (service gratuit + coût de l'appel)

TALFOURNIER BARBARA
APPT 67 ETAGE 12 BAT A
2 ALL EDOUARD MANET
92230 GENNEVILLIERS

Somme qu'il vous reste à payer

86,00 €

Cette somme sera prélevée le 27 septembre 2021.

Compte qui sera débité : FR50 2004 1010 126X XXXX XXX3 378

Identifiant de la banque : PSSTFRPPSCE

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020C40G2J259118PAS1A21

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2021.

Revenu fiscal de référence : 14 752

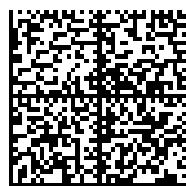
Nombre de parts : 2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Déclarant 1 - Nom de naissance : TALFOURNIER



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C	T	1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				2,50

Détail des revenus	Déclar. 1	Total
Revenu brut global.....		0
Revenu imposable.....		0
Taux effectif (revenu total ou mondial).....		14752
Impôt après application du taux effectif ¹⁴		0
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	0
Montant de la réduction d'impôt.....		-
Total des réductions d'impôt ²⁰.....		0
Micro-entrepreneur : complément de versement libératoire		+ 86
IMPOT NET		
Total de l'impôt sur le revenu net.....		86
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :		
IMPOT SUR LE REVENU		
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :		86
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER		86
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Revenu fiscal de référence ²⁵		14752
Revenus exonérés	Déclar. 1	
Revenus non commerciaux (régime micro-entreprise).....	Déclarés	22351
Revenus non commerciaux (régime micro-entreprise).....	Nets (35)	14752
PLAFOND EPARGNE RETRAITE	Déclar. 1	
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :		

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond total de 2019.....	15810
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401